



FERMETURE DU PONT DE L'ILE

La CCMP informe que le Pont de l'île sera fermé pour travaux du lundi 6 février au jeudi 9 février 2012 inclus, de 9h à 17h30.

Les travaux consistent au changement des 2 barrières pivotantes, la réparation des ensembles, le redressage des poteaux d'arrêt, le changement des feux et la remise en état de l'ensemble de la structure. Ceci pour un montant de 4490 €.

TRANSPORTS COLLECTIFS

Le site www.multitude.org propose depuis avril 2009 des services permettant de faciliter les déplacements des habitants de la région urbaine de Lyon par d'autres moyens que la voiture. Axé principalement vers la promotion des transports collectifs, il propose gratuitement un calculateur d'itinéraires d'adresses à adresses en transports collectifs. Pour plus de renseignements : multitude@rhonealpes.fr ou 04 26 73 40

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population de Saint-Maurice-de-Beynost est recensée depuis le 19 janvier. Le recensement a commencé. Vous êtes donc concerné.

Si cela n'a pas déjà été fait, un agent recenseur passera à votre domicile dans les tous prochains jours pour vous remettre trois types de documents :

- une feuille de logement pour le domicile,
- un bulletin individuel pour chaque membre du foyer,
- une notice d'information pour vous présenter et vous expliquer le recensement.

L'agent recenseur est facilement identifiable. Il devra, pour cela, vous présenter sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune.

Après avoir rempli les questionnaires, vous pouvez les remettre vous-même à l'agent recenseur lors d'un rendez-vous ou, en cas d'absence, les confier sous enveloppe à un voisin. Vous pouvez également les envoyer directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.

Répondre au recensement est à la fois un acte civique, puisque votre participation est indispensable pour des résultats de qualité, et une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Sachez par ailleurs que toutes vos réponses sont confidentielles et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir d'autres renseignements, contactez la mairie : 04 78 55 14 08.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Ont participé à ce journal :

- | | | |
|----------------------|--------------------|-----------------------|
| • Jacqueline Accardo | • Joëlle Chanal | • Robert Roche |
| • Gérard Bargel | • Jeanine Decoeur | • Yves Roux |
| • Sylvie Belamie | • Edith Gallet | • Jocelyne Tchalékian |
| • Catherine Briday | • Marc Micoud | • Robert Turgis |
| • Serge Cacciato | • Véronique Millet | |

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
 Directeur de publication: Pierre GOUBET
 Rédaction, fabrication et distribution :
 Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 lundi, mercredi, vendredi :
 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
 mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Tel. 04 78 55 14 08
 e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
 Du lundi au vendredi :
 de 9 h à 12 h
 et de 15 h à 18 h
 Le samedi :
 de 9 h à 18 h

AGENDA

Dim 5 : loto du Sou des écoles, salle des Fêtes, 14h – sortie raquettes dans le Jura, du Centre M. Cochet

Jeu 9 : art floral « Méli-mélo d'amour », Centre Cochet, 14 h

Sam 11 : AG de l'UNCAFN, 10h, salle des Fêtes

Dim 12 : challenge de l'OSM Boules, 14 h, boulodrome – Concert de l'orchestre d'harmonie des Anciens du 99^{ème} RIA, 15 h, salle des Fêtes

Sam 18 : repas de la Saint Valentin, avec CLARA, salle des Fêtes, 19h30

Lun 20 : challenge Bouvier OSM Boules, boulodrome

Sam 24 et dim 25 : challenge Grumel, boulodrome

Ven 2 mars : café-théâtre, Mathieu Cohin, 20h30, centre M. Cochet

ÉTAT CIVIL

Naissances

Arthur VARONA, le 15 déc.

Luna OLGUIN, le 23 déc.

Amarin SOULET, le 1^{er} janv.

Tasime KADDOURI,

le 19 janvier

Esan RASIER, le 24 janv.

Mariages

Nina EL KASSABI

et Karim GARAH, le 7 janv.

Décès

René PAULT, le 31 décembre

José VEGA Y CORTES,

le 5 janvier

Thierry TRAN, le 6 janvier

Ernest RAMOS, le 24 janvier

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

* 4 fév : Pierre Commarmot

Adjoint à l'urbanisme

* 11 fév : Robert resta

Adjoint aux écoles

* 18 fév : J-Cl Lazzaroni

1^{er} adjoint

* 25 fév : Robert Roche

Adjoint aux associations

* 3 mars : Eveline Guillet

Adjointe à la voirie

ÉDITO

Comme chaque année, février est le mois du vote du budget communal. Après le débat d'orientation budgétaire en janvier qui a dévoilé les grandes lignes de l'action communale, le vote du budget primitif donne le top départ de cette action. Dans un contexte de dégradation de la situation économique de notre pays et des finances de l'état, les collectivités souffrent et adoptent une politique de gestion très prudente. À Saint-Maurice les investissements, depuis 2008, ne se font que grâce à notre autofinancement. Aucun emprunt n'a été contracté depuis cette date. Les équipements prioritaires pour notre population (écoles, crèche, centre social) ont été construits ou reconstruits sur les dix dernières années, des investissements lourds qui pèsent sur la dette communale. Une dette composée d'emprunts à taux fixes qui nous assurent une bonne visibilité de son évolution. Le budget 2012 permettra des investissements dans le secteur de la voirie (montée de la Paroche, route de Thil) pour les plus lourds. Le budget de fonctionnement est également sous contrôle et n'évolue cette année que de 1,5 %. L'équipe municipale débute donc cet exercice budgétaire dans la sérénité et disposera donc cette année encore des moyens nécessaires à son action et cela sans augmentation des impôts communaux. *Pierre Goubet*

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La tradition se perpétue et le 6 janvier, notre maire a présenté les vœux de la Municipalité à ceux qui s'étaient déplacés en grand nombre, en présence de M. Pascal Protière, président de la CCMP, des Maires des communes voisines et de nombreux élus.

Son discours attira l'attention sur les atouts locaux, notamment notre proximité de l'agglomération lyonnaise et sur la nécessité de montrer ambition et détermination afin de préparer l'avenir.

Située au centre géographique de la CCMP, la commune a joué le jeu en mettant à disposition une partie de son foncier permettant la mise en place d'installations collectives communautaires.

Après avoir rappelé l'aide de la Région et du Conseil Général, Pierre Goubet dressa un bilan des réalisations :

- la mise en service du Centre Nautique
- le terrain d'honneur transformé en terrain synthétique dernière génération
- le partage des aménagements de voirie et de parkings desservant ces deux gros pôles sportifs
- l'arrivée du transport Colibri.

Puis il lista les dossiers en cours ainsi que les projets, tout ceci dans le cadre d'investissements raisonnables et d'une logique de désendettement à long terme :

- dans le domaine du logement, à l'immeuble locatif réalisé par la SEMCODA s'ajoutera le programme « parfum Cèdre » qui viendra s'intégrer au sein de

l'ancienne propriété « Gutton » améliorant l'offre de logement en accession à la propriété. L'extension des Mimosas créera plus de places pour nos aînés.

- l'outil majeur de l'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme a été mis en révision.



suite page 3

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Notre station d'épuration
- Colibri
- Retraite de Christiane Martin

Ça bouge à Saint-Maurice

- Le journal du 12.45
- Les vœux italiens du Foyer Saint-Maurice
- Concours de dessins d'enfants
- Le repas des anciens
- Concert pour les classes de mer
- Boxe française
- Le cross des papillotes

Du côté des associations

- Changement au CT Dombes
- Café théâtre
- Centre Jacques Brel
- Bibliothèque
- Téléthon
- Repas des anciens du CE Toray

Vie pratique

- Fermeture du Pont de l'île
- Transports collectifs
- Recensement de la population

NOTRE STATION D'ÉPURATION

Mais où vont nos eaux usées ?

Tous les jours, nous utilisons de l'eau potable (en moyenne, 120 litres par jour et par habitant) et nous rejetons des eaux usées qui disparaissent de notre vue et que nous oublions bien vite...

Ne pas confondre le réseau d'assainissement, qui reçoit les eaux usées, et le réseau pluvial qui reçoit l'eau de pluie et la rejette au canal de Miribel.

Elles arrivent tout d'abord dans le réseau d'assainissement, constitué de tuyaux enterrés où l'eau s'écoule naturellement, et de postes de relèvement où l'eau est pompée pour franchir des obstacles (comme la voie ferrée) ou lorsque la pente n'est pas suffisante.

Les réseaux d'assainissement de Saint-Maurice et de Beynost se rejoignent à proximité de l'autoroute puis, un kilomètre plus loin, les eaux usées arrivent à la station d'épuration.

La station d'épuration appartient à nos deux communes regroupées dans un syndicat, le SIVU de Beynost-Saint-Maurice de Beynost, qui en a confié l'exploitation à un professionnel du traitement des eaux, la Lyonnaise des Eaux.

À quoi sert la station d'épuration ?



Le rejet de la station

La station d'épuration est chargée d'éliminer la majeure partie des polluants émis par la population, les artisans, les commerçants ou les industriels, afin de rejeter à la Sereine une eau épurée acceptable par la rivière.

La pollution qui est traitée par la station d'épuration, ce ne sont pas de vilains produits rejetés par les industriels ! C'est essentiellement la matière organique que nous rejetons et qui, en se dégradant, consommerait l'oxygène de la rivière. Par exemple, pour éliminer un kilo de sucre, les micro-organismes de la rivière ont besoin d'un kilo d'oxygène, soit 4000 litres d'air. C'est aussi de l'azote (ammoniac, nitrates) et du phosphore (phosphates des lessives).

Comment fonctionne la station d'épuration ?

Les eaux usées arrivent sur la station par un tuyau enterré à plus de 3 m sous le sol. Le premier ouvrage est donc le poste de relèvement où quatre pompes relèvent l'eau jusqu'au prétraitement, qui comprend :

- le **dégrillage** (grille fine à nettoyage automatique) qui retient les matières grossières susceptibles de gêner le bon fonctionnement des organes de la station.
- le **dessablage-deshuilage** dans lequel les sables tombent au fond et les particules de matières grasses montent à la surface d'où elles sont éliminées.

Puis, l'eau s'écoule vers le traitement biologique.

Dans le bassin d'aération, l'eau usée est mélangée à des bactéries présentes naturellement qu'on appelle « boues biologiques ».



Ces bactéries épuratrices ont besoin d'oxygène pour se nourrir de la pollution organique et pour transformer l'ammoniac (toxique pour les poissons) en nitrates (non toxique), oxygène qui leur est fourni par deux aérateurs qui mettent en contact l'eau usée, l'oxygène de l'air et les bactéries.

À la sortie du bassin d'aération, les boues tombent au fond du clarificateur ; elles sont renvoyées par trois pompes vers le bassin d'aération pour y travailler à nouveau.

L'eau épurée sortant du clarificateur arrive dans le canal de comptage où son débit est mesuré, puis elle rejoint la Sereine.

La déshydratation

En « mangeant » la pollution, les bactéries se multiplient : la station produit chaque jour 350 kg de boues en suspension dans l'eau qui sont pompées vers une centrifugeuse afin de retirer une grande quantité d'eau : le volume des boues est alors divisé par 4.

Le sécheur solaire

Les boues sont alors épandues sous un tunnel de séchage.



Le tunnel de séchage

Pendant la belle saison, la chaleur du soleil suffit pour les sécher. Lorsque le soleil devient insuffisant, le tunnel est chauffé par des pompes à chaleur qui prélèvent la chaleur dans l'eau traitée.

À la sortie du tunnel, les boues séchées ne contiennent plus que 10 à 20% d'eau et se présentent sous la forme de granulés de quelques mm de diamètre.

Depuis le bassin d'aération, le volume des boues a été divisé par 200 !

Les boues séchées sont utilisées en agriculture comme engrais organique. En effet, la présence de matière organique, d'azote et de phosphore, en fait un fertilisant qui permet à l'agriculteur de diminuer significativement l'apport d'engrais chimiques.

Les enjeux

• **La conformité du traitement** : toutes les analyses pratiquées sur le rejet de la station sont conformes à la réglementation.

• **Les odeurs** : depuis sa mise en service, le tunnel émettait parfois des odeurs d'ammoniac qui, sans être dangereuses, étaient désagréables en particulier au niveau du péage de l'autoroute. A la demande des élus, le constructeur du tunnel a apporté des améliorations qui ont permis de supprimer ces odeurs.

• **Les eaux pluviales** : nos deux communes ont modifié leurs égouts afin de diminuer le volume d'eau de pluie reçu par les réseaux. Des tests à la fumée et des tests au colorant sont pratiqués pour identifier les habitations dont les toitures sont branchées sur l'égout.

• Dans les années à venir, le développement de nos communes imposera d'augmenter la capacité de la station d'épuration. Le SIVU s'y prépare...

Permanence de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :

lundi 20 février 2012 de 14h à 15h30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Les étrennes du Père Noël ont gâté les enfants et les amateurs de Bandes dessinées !

Pour les adultes : la fin du décalogue de Giroud/Gillon, la série « Isaac le pirate » de Christophe Blain, les distingués du festival d'Angoulême « Quai d'Orsay », « Les Noceurs », « Chroniques de Jérusalem », mais aussi la suite « Antares », « La complainte des landes perdues », « Les bidochons » et des chansons en BD : « Nougaro » et « Ferrer », « Vive la classe » de Baru, « O dingos O châteaux » de Mancette.

Pour les enfants : plus de 50 albums « École des loisirs » mais aussi les aventures du loup, celui qui voulait changer de couleur et celui qui cherche une amoureuse, des petites histoires de la poche d'autres pour rêver. La bibliothèque propose aussi les aventures d'Alex, de Max et Lili ou de Lulu, des minis documentaires.

Pour les ados : de nouvelles séries « Gones », « Eternals », « Cœur d'encre », « Les Henderson boys », la suite d'Artémus Fowl, d' A.N.G.E., de Fablehaven, de Chérub.

Café lecture

Prochain rendez vous : vendredi 9 Mars à 14h30 à la bibliothèque sur le thème de la littérature nordique. Des polars certes mais pas seulement :

- La Finlande avec Arto Paasilinna « Petits suicides entre amis » et « Le lièvre de Vatanen » et Sofi Oksanen « Purge » et « Les vaches de Staline ».

- La Norvège avec « Zona frigida » de Anne B Ragde.

- La Suède avec Camilla Läckberg « Cyanure », Katarina Mazetti « Le mec de la tombe d'à côté » et « Caveau de famille » Jonas Jonasson « Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire » et Frédrik Ekelund « Le garçon dans le chêne ».

- L'Islande avec un recueil de nouvelles et deux enquêtes d'Erlendur Sviensson signées Arnaldur Indridason.



Rendez-vous est déjà fixé les 30 novembre et 1^{er} décembre 2012.

TÉLÉTHON

Grâce à la générosité des Mauriciens, le Téléthon 2011 a rapporté 6 411 €.

Le comité organisateur remercie l'ensemble des Mauriciens (nes), les associations, les entreprises, les services de la commune.

Malgré les problèmes actuels la solidarité existe encore à Saint-Maurice.



REPAS DES ANCIENS DU CE TORAY

La direction au complet annonce des portes ouvertes.



Près de 200 personnes assistaient à la salle des fêtes au repas des retraités offert par le Comité d'entreprise de Toray. Les plus anciens sont ont connu la Cellophane, les autres Rhône Poulenc films puis Toray. Accueillis par André Léon le secrétaire du CE et par Jean Pierre Mélendez il ont pu déguster un menu gastronomique concocté par « la Fine Fourchette ». Le respect des Aînés est l'un des principes qui ont fondé la société japonaise « sans passé pas d'avenir » c'est ainsi que le PDG Marc Cogny ouvrait son discours en présence des deux sous directeurs japonais

Ken Kurokawa et Koichi Muramatsu ainsi que du nouveau DRH Eric Le Port. Chaque année depuis l'arrivée du groupe Japonais, la direction est présente au complet et réserve aux retraités les seules informations extérieures. 2011 aura été une bonne année pour Toray qui dépasse pour la première fois 50.000 tonnes de production pour un chiffre d'affaires de 172 Millions d'€ dégageant 10M d'€ de bénéfice. Tout ne fut cependant pas parfait puisque les machines selon les secteurs se sont arrêtées entre 30 et 60 jours pour éviter la montée de stocks excessifs. Les japonais ont une formule « sur le site » pour définir leur conception de l'industrie : proche des clients, proche des fournisseurs, proche des institutions ici la CCMP, le Département et la Région. Tous les grands dirigeants de Toray Monde aujourd'hui sont passés par Saint-Maurice, « l'actionnaire nous fait confiance, chez Toray, les hommes sont des atouts pas des facteurs d'ajustement » 7 Millions d'euros d'investissements nouveaux sont prévus en 2012 tout comme en 2011.

Marc Cogny annonçait des journées portes ouvertes en juin

Le Vendredi 1^{er} juin en matinée une porte ouverte « spéciale retraités »

Le dimanche 10 juin : portes ouvertes.



DU CHANGEMENT AU C.T. DOMBES

Le vendredi 13 janvier, pour sa dernière soirée de présidence, Michel Bartholin, en présence du docteur Rivoire, président d'honneur fondateur, du club et du président du CODEP, Mr Bey, a demandé une minute de silence à la mémoire de Michel Claudin du CCD Villars et de Paul Cerdon du CT Dombes, à qui le président remet à titre posthume le diplôme de reconnaissance de la FFCT.

La poursuite de l'AG s'est effectuée devant 65% des membres du club, ce chiffre est la preuve de l'intérêt que porte les sociétaires à la vie du club. Le docteur Rivoire en fait l'historique depuis sa création en 1976 : il évoqua L. Djeloyan, G. Bourgeois, C. Anaya, H. Lambert et A. Demarlier qui a précédé M. Bertholin à la présidence ; les rapports (moral, financier, sportif) sont approuvés à l'unanimité. Le président remercie ceux qui animent les différentes commissions (repas, sorties club, vêtements, randos permanentes, séjour, la st Maurice, communication) en rappelant que l'on peut toujours faire mieux ; le Maire P. Goubet félicite fortement Michel Bertholin pour son investissement et pour sa médaille fédérale de bronze, il ne se fait pas de souci pour l'avenir du club, précisant qu'au CT Dombes, les sociétaires ne sont pas de simples consommateurs.

LOTO DES ENFANTS

Après le succès rencontré lors de la première édition, nous n'avons d'autre choix que de proposer à nouveau un loto pour les enfants cette année ! Mais attention : le gros lot ne connaîtra qu'un vainqueur ! La salle des Fêtes promet une nouvelle fois d'être comble. Venez nombreux le dimanche 5 février, à 14 h.

Le comité directeur se réunit. Après délibération rapide, il présente le nouveau président René Bontemps. Les applaudissements crépitent pour remercier l'ancien et féliciter le nouveau Président.

René Bontemps, sitôt sa prise de pouvoir, avec un peu d'émotion, dit qu'il va essayer de faire aussi bien que M. Bertholin, son prédécesseur.

Il tient à remercier P. Cattelin, le président de Saint-Maurice Tennis, pour avoir mis à sa disposition le club house ; puis il communique les calendriers des activités futures : choucroute dansante, sorties hebdomadaires, remise des licences, projets personnels et collectifs, BCMF, randos permanentes, séjour à Brusque 21/28 mai, réunions mensuelles. « Il y a du pain sur la planche » dit-il « mais je sais que votre investissement ne faiblira pas, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée, et vous invite à déguster les galettes des rois ».

IMPORTANT : le club tient à rappeler que les sorties hebdomadaires sont programmées (sans obligation et suivant les disponibilités de chacun) les lundi, jeudi, samedi (AM) ; départ devant le club Amitié-Loisirs. Les Mardis, sont programmées des sorties douces accompagnées pour les dames et ceux qui veulent essayer l'activité ou qui reprennent le vélo.

Pour tout renseignement
06 20 01 44 24 ---- 04 78 55 45 63

CENTRE JACQUES BREL



Le centre organise des activités variées pour les adolescents de 13 à 18 ans, les mercredis après-midi et samedis : visite de lieux historiques (mémorial Jean

Moulin, Prison de Montluc...), customisation de vêtements, création de bijoux, piscine, laser game, hip-hop, rap-slam... Il y en a pour tous les goûts !

Ainsi, le samedi 4 février, à 10 h, un tournoi « Floor Ball » est mis en place pour les 13-18 ans, avec les jeunes de Bourg-en-Bresse et Ferney-Voltaire.

Les tarifs à la journée sont fonction de votre coefficient familial.

Nous acceptons : les aides de C.E., les A.N.C.V., les B.L.J...

Nous pouvons vous aider à rechercher un financement...

Pour toutes vos questions vous pouvez nous joindre aussi sur MSN :

reseau13-18stmbeynost@hotmail.fr

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter Cynthia au 06.32.65.11.99

CAFÉ THÉÂTRE : HUMOUR AU FÉMININ

La seconde soirée de la saison café théâtre « Zappe ta télé » était conjugée au féminin avec Céline Iannucci. Marie Girot présentait le challenge du bénévolat décerné à l'équipe organisatrice lors des vœux 2012. Elle le dédiait au chef de bande Robert Roche et au public mauricien qui assure le succès de ces soirées. Un public que Céline Iannucci avait choisi de gâter en présentant son tout nouveau spectacle qui sera à l'affiche du Complexe du Rire en février. Les Mauriciens ont donc surpris l'actrice en pleine répétition, dialoguant avec son régisseur. Réflexion drôlissime sur le temps qui passe, sur les coulisses sans oublier le zapping info-critique des sites de réservations. Chanteuse à boa, sketches déjantés, dynamisme, jeux de mots mais aussi petits mots très écrits,



Céline Iannucci a su créer une ambiance, entraîner le public dans son monde de comédienne avec un spectacle qu'elle a écrit et su récrier au bénéfice des Mauriciens.

Le transport à la demande

Afin d'adapter au mieux le réseau Colibri aux besoins du grand public, la CCMP a mis en place un service à la demande. Il concerne les liaisons :

Gare des Échets - Tramoyes, dans les deux sens

Gare de Beynost - Thil, dans les deux sens

Aux heures de pointe, le réseau fonctionne normalement, sans réservation préalable de la part de l'utilisateur. En heures creuses, sur ces liaisons, un bus vient chercher la personne à l'arrêt souhaité, sur simple réservation téléphonique jusqu'à 17 h la veille du déplacement.

Les arrêts restent les mêmes qu'aux heures de pointe.

Un bus toutes les ½ heures en pointe

Le réseau COLIBRI assure des fréquences compatibles avec les attentes du public et notamment des salariés :

Un bus toutes les 30 mn du lundi au vendredi aux périodes de pointe (6 h 30 - 8h30 et 17h30 - 19h30).

Un bus toutes les heures du lundi au vendredi en dehors des heures de pointe ..

Le samedi, 4 à 6 courses aller/retour pour chaque ligne.



COLIBRI
Un réseau bus pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui



8 bus
63 arrêts
1 carte de voyage

Des tarifs attractifs

La CCMF a choisi de proposer des tarifs très attractifs

La gratuité pour les enfants de moins de 4 ans.

Un titre de transport à l'unité à 1 €.

Un carnet de 10 tickets à 8 €.

Un abonnement mensuel tout public à 15 € (50,20 € sur le réseau TCL, tarif au 1^{er} janvier 2012).

Un abonnement mensuel «tarif réduit» à 10 €, pour les usagers de moins de 26 ans (dont étudiants et apprentis), les personnes justifiant d'un emploi sur la CCMF ou à l'extérieur du PTU, les usagers déjà abonnés au réseau TCL ou SNCF ou Philibert (lignes 171 et 132)

Un abonnement mensuel à vocation sociale à 8€ (toute personne éligible à la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)

Transport à la demande :

0 810 744 744

Inauguration et mise en service :

25 février 2012

RETRAITE CHRISTIANE MARTIN

Entrée au service administratif de la commune en Novembre 1968, Christiane Martin est née à Saint-Maurice et a vécu dans tous les quartiers avant de s'installer à Beynost en 1990 avec son mari, Charly, et ses deux enfants, Delphine et Arnaud. Simple sténo dactylo en début de carrière, elle a vu sa carrière évoluer jusqu'au poste de rédactrice au service direct du Maire.



Lors de son arrivée la commune comptait 7 employés : 3 administratifs, 3 cantonniers et un garde champêtre. La règle était donc la polyvalence : urbanisme, service des eaux, courrier, élections, service social. Avec la décentralisation et la complexité des tâches, Christiane a connu la spécialisation. Elle aura été la plus proche collaboratrice de quatre Maires : Mr Trichard, Le Dr Riou, Mme Mader et Pierre Goubet. Ce dernier saluait « l'experte » de l'organisation des élections, remettant à Christiane Martin la médaille de la ville, il mettait à l'honneur sa fidélité à Saint-Maurice et sa loyauté au service des élus et de la collectivité. Passionnée de jardinage, Christiane Martin va aussi passer du temps avec sa petite fille Marie. Ses collègues et amis, les élus lui ont offerts fleurs, bijoux et bons d'achats lors du pot de l'amitié.

Suite de la page 1

- à propos des Folliets, le maire dit : « S'il est un projet qui nous tient à cœur mais qui n'avance pas vite, celui des Folliets, qui doit associer les propriétaires bailleurs (SEMCODA et DYNACITE) et notre commune .La convention nous liant dans l'étude jusqu'à un avant-projet sommaire devrait être signée ce mois... Notre collaboration dans ce quartier dure depuis 50 ans, la commune ayant assumé, seule, l'entretien des espaces communs extérieurs, y compris des tènements dont elle n'est pas propriétaire, ceci dans l'intérêt des 250 locataires... J'attends de la réciprocité concrète dans un quartier où les bailleurs récupèrent du « cash » » par la vente de logements, transformant ces immeubles en copropriété. »

- le redémarrage partiel de Jacques Brel en 2011 devra voir le projet de centre prendre forme en 2012 en vue du redémarrage total.

- côté voirie, la montée de la Paroche va être l'objet d'une étude de réhabilitation conséquente.

Les investissements communaux sont raisonnables et s'inscrivent dans une logique de désendettement à long terme.

Vinrent ensuite les remerciements au personnel communal, puis la traditionnelle remise de grades aux sapeurs pompiers par Jean-Claude Lazzaroni, premier adjoint : Cyril Bruffin et Daniel Rosique accèdent au grade de sergent.

Lydie Pons, adjointe aux affaires sociales remet une récompense à Mme SIDHOUM pour la remercier de l'aide constante, généreuse et bénévole qu'elle apporte au CCAS.

Vincent Cacciatore reçut une décoration pour ses exploits sportifs : champion du monde cadet de boxe française.

Robert Roche cita ensuite le rôle de Madeleine Josserand, toujours bénévole pour diverses actions d'aide.

Ensuite, il fut question de la Commission Associations, Culture qui, grâce à Marie Girot et Jeanine Decoeur , entre autres, mit en place les soirées Café Théâtre à Saint- Maurice.

Enfin, Mme Madeleine Blache, notre fidèle marchande de fromage, reçut un challenge en tant que plus ancienne des forains et pour 10 ans de présence sur notre marché du samedi.

La soirée se termina autour d'un verre et d'un buffet de qualité permettant d'échanger de discuter, bref, de « refaire le monde ».

LE JOURNAL DU 12.45

LILÔ : on aime, on aime vraiment beaucoup !!!!

Ce mois-ci nous avons choisi de vous parler de LILÔ, LILÔ c'est la piscine et elle a changé notre vie. Les enfants de Saint Maurice peuvent y aller avec l'école, y prendre des cours, en famille, avec des copains. Nous avons interviewé Mme Rodriguez classe de CP CE1, Mme Grumel la Directrice de l'école, Robert Resta adjoint aux écoles, Aurélien maître nageur et fait un sondage auprès des enfants de CP et de CE1

LILÔ à l'école :

Mme Grumel « Cinq classes vont à la piscine pour 10 séances d'une heure. En plus des maîtresses, il faut un parent accompagnateur pour 10 élèves et 2 ou 3 maîtres nageurs. Les classes de Mme Maudrin (CP), Rodriguez (CP/CE1) et Dufour (CLISS) y vont le jeudi et le vendredi de Novembre à fin janvier, celles de Mme Médolago (CP) et Sénéjean suivent.»

Mme Rodriguez « Nous sommes dans le grand bassin de nage sauf pour huit élèves aquaphobes (qui ont peur de l'eau) qui vont dans le bassin d'aquagym. Nous avons beaucoup de matériel : une cage immergée(il faut passer entre les barreaux, on apprend à mettre la tête sous l'eau), des frites pour aider à flotter (les brassards sont interdits), des anneaux lestés, des grottes immergées à 1,8m, des tapis flottants. Tous les enfants ne savent pas nager mais tous ont fait de très gros progrès en 10 séances. »

Les enfants : « le mieux ce sont les tapis flottants pour tous, mais aussi plonger et les grottes pour ceux qui savent bien nager, les frites et les lignes pour les plus prudents»

Mr Resta : « Pour l'année scolaire, la commune paie 7000 € pour la piscine cela comprend les cars et les entrées pour 7 classes (5 de l'école J Prévert et 2 de la maternelle)

LILÔ cours de natation :

Je vais aux cours de natation perfectionnement tous les mardis de 17h à 18h. Mon maître nageur est Aurélien. Il s'occupe des 8 ans et plus, nous sommes 10 et on peut s'inscrire pour l'année ou le trimestre. Aurélien « nous enseignons les techniques de nage : le crawl, la brasse (seulement avec les pieds au début), il s'agit de faire les mouvements comme il faut, nous travaillons aussi la vitesse et le plongeon (rester sous l'eau un temps défini).

LILÔ en famille :

Avec papa et/ou maman (sauf quand elle se fait opérer le bras) pendant 1h30 à 2h. Quelquefois le grand frère oublie son maillot de bain, au bout de trois fois papa se fâche. il faut d'abord faire des longueurs dans le bassin de nage (de 2 à 6 selon les familles).

Nous préférons le bassin ludique. Il faut respecter les règles : ne pas plonger dans les bulles, ne pas courir sur les bords. On peut faire des ponts et les copains passent dessous, on joue à toucher couler, remonter le courant. Le mieux c'est la baleine (nous appelons comme ça le gros jet d'eau qui vient du fond) et les cascades.

Les petits frères ou sœurs c'est bien parce qu'on peut aller dans la pataugeoire « il faut bien les surveiller sur le toboggan ou l'otarie »

LILÔ l'avis du petit frère

Mathis a 2 ans et demi. Prudent au départ, trois séances ont suffi pour en faire le roi du toboggan malgré une petite bosse. Son préféré est la tortue mais aussi le toboggan c'est le même qu'à la crèche sauf qu'à la crèche ce sont des balles et à la piscine de l'eau bien chaude.

Sondage express

Il a été réalisé la semaine du 9 au 13 janvier auprès de 15 élèves de la classe de Mme Rodriguez

1° à LILÔ j'aime : tout le monde adore les tapis flottants, en 2^{ème} position viennent les toboggans, puis passer sous les lignes et plonger, après les objets et jeux au fond du bassin.

2° à LILÔ j'aime pas seulement 4 élèves n'aiment pas quelque chose : 3 la cage, et 1 n'aime pas nager.

LA PISCINE
EN 5 CLICS



Mathis



Le directeur de Lilô et Aurélien



Les très prisés tapis flottants



DES VŒUX PÉTILLANTS À L'ITALIENNE AU FOYER SAINT-MAURICE POUR 2012



C'est dans une salle des fêtes décorée à la vénitienne par de magnifiques masques et guirlandes, que Jean Pierre Coquereau, président de l'association du foyer Saint-Maurice a présenté ses vœux à tous les participants au repas des rois 2012. Le Père Chocholski, curé du groupement paroissial de Miribel, s'est fait un plaisir de souhaiter au Père Edmond Chapuis, au nom de tous, un bon anniversaire pour ses 80 ans. En remerciement, ce dernier nous a interprété, avec beaucoup d'humour, "Ma Pipe" de Brassens.

La famille Piazza, d'origine italienne (23 personnes), nous a fait l'honneur de participer activement à cette soirée. Ils nous ont offert des chants italiens appréciés par tous.

Le repas savoureux, autant par les tartes salées préparées par les participants que par les assiettes de charcuterie, et par les délicieuses lasagnes faites par le cuisinier de l'école Saint Joseph, fut un moment convivial. On ne saurait oublier la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Comme tous les ans, la tombola organisée au profit de la paroisse de Mahina (région de Kaye au Mali) fut une réussite. La générosité des convives et la participation des commerçants de la Côtière, qui avaient offert de nombreux lots, contribuèrent à son succès. Un don conséquent pourra ainsi être transmis à cette paroisse Malienne.

Steve Casad, notre DJ, a brillamment animé la soirée avec des musiques et des danses entraînantes, à l'italienne.

Merci à tous, et au nom de notre président, meilleurs vœux pour 2012. Que "santé, travail, et bonheur se transmettent avec le sourire et le regard pétillant qu'on sait donner autour de soi".



CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS

Le Centre Communal d'Action Sociale et ses différents partenaires proposent à la population Mauricienne une nouvelle édition de la « Fête du printemps » renommée « Intergénérationnelle Mauricienne ». Elle se déroulera le mercredi 4 avril 2012 à 14h00 à la salle des fêtes de la commune (8, Avenue des Iles).

Comme en 2011, les enfants Mauriciens ou qui fréquentent les écoles de la commune, peuvent s'ils le souhaitent participer au concours de dessins organisé du 2 février au 1^{er} mars 2012 par la commune dans le cadre de l'Intergénérationnelle Mauricienne 2012.

Les dessins devront être réalisés sur une feuille de format A4, représenter le thème retenu pour cette année, à savoir « Il était une fois... ». Il y aura deux catégories de notations : les « Moins de 6ans » et « Plus de 6ans ».

Les modalités complètes de ce concours seront disponibles auprès du service ALSH de la Mairie à partir du 2 février 2012, 14h00.

LE REPAS DES ANCIENS

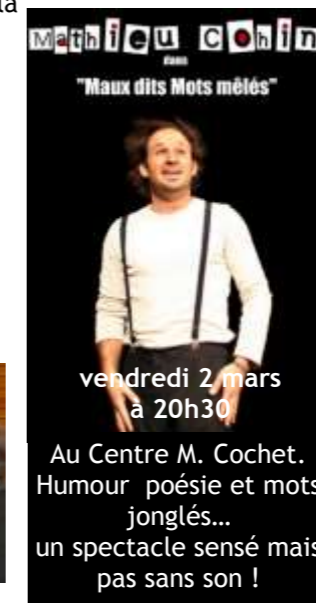


Comme chaque année la Municipalité et le C.C.AS ont été heureux d'offrir aux Mauriciens et Mauriciennes de 65 ans et plus soit un colis pour Noël, soit un repas.

Cent Cinquante Neuf personnes (dont 138 Mauriciens) se sont retrouvées à la salle des fêtes pour déguster le repas préparé et servi par le traiteur « La Fine Fourchette de Massieux ».

Cet après-midi s'est déroulé dans la bonne humeur grâce à l'animateur monsieur Denis Weber de Rotherens.

Les plus âgés des Mauriciens présents au repas étaient une dame et un monsieur qui viennent d'entrer dans leur 92^{ème} année.



vendredi 2 mars
à 20h30

Au Centre M. Cochet.
Humour poésie et mots
jonglés...
un spectacle sensé mais
pas sans son !

BOXE FRANÇAISE À L'HONNEUR

Onze jeunes du club de savate boxe Française de Saint-Maurice se sont qualifiés, à l'issue du championnat départemental, pour les finales Rhône Alpes à Saint-Fons. Elles auront lieu le 4 et 5 février 2012.



LE CROSS DES PAPILOTES

Une renommée régionale

C'est dans une ambiance festive que le Miribel Cotière Athlétisme organisait son 11^{ème} cross le 17 décembre dernier. 688 athlètes étaient venus se mesurer sur un parcours très technique dans l'enceinte du parc de la Sathonette. La réputation de cette manifestation va bien au-delà des frontières de notre commune : des sportifs étaient originaires de Bourg-en Bresse, du Val de Saône, d'Oyonnax, de Bourgoin. Le parcours tout en relances est particulièrement apprécié à 3 semaines des championnats du Rhône de cross !

270 jeunes (catégories benjamins à minimes, cadets) ont concouru. La course masculine a été le temps fort de l'après-midi : 180 athlètes se sont lancés pour boucler les 5 000 mètres les séparant de l'arrivée. Le sprint final laissait la victoire à Laurent Viant de Tassin. Les femmes n'étaient pas en reste non plus : une cinquantaine se sont affrontées sur le même parcours. Susan Kipsang Jeptoo, kényane du Lyon athlétisme remportait cette dernière course de la journée.

Les papillotes offertes par le Père Noël à chaque participant ont été toujours aussi appréciées. Merci à tous nos partenaires sans qui notre cross ne pourrait avoir lieu dans ce cadre aussi magnifique.

CONCERT AU PROFIT DES CLASSES DE MER

Le Dimanche 12 février 2012, l'Association Musicale La Mauricienne organise une journée d'animation musicale et recevra l'Orchestre d'Harmonie des Anciens du 99^{ème} R.I.A. Cette journée, qui se déroulera à la Salle des Fêtes, commencera dès 9 heures par une répétition au cours de laquelle le public sera admis.

À 15h, cette formation forte de 55 musiciens, qui s'est produite le 21 septembre 2011 à l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris, donnera un concert. Le tarif de l'entrée est pour les adultes de 8€.

Le Bureau de « La Mauricienne » a décidé de verser le bénéfice réalisé au profit des classes de mer de l'Ecole Élémentaire Jacques Prévert. Le nombre de places étant limité, il sera prudent de réserver auprès de Patrick Baghdassarian : 06 25 04 09 09 ou Pizza d'Amalo (de 18h à 22h) 04 78 55 91 01.